



Retrouvez ce bulletin sur le site de [FREDON Grand Est](#) et de la [DRAAF Grand Est](#).

Recevez gratuitement le BSV JEVI en vous abonnant sur le site internet de la [CRAGE Grand Est](#).



## A RETENIR CETTE SEMAINE

- **Chrysanthèmes**
  - OQ : Viroïde du rabougrissement du chrysanthème
- **Focus hannetons**
  - Hanneton de la Saint-Jean
  - Hanneton horticole
  - Hanneton commun
- **Espèces à enjeux pour la santé humaine**
  - Calendrier des formations ambrosie
- **Observations ponctuelles**
  - Tenthredes sur rosier
  - Attaques de punaises vertes
- **Réseau d'observateurs**
- **Suspicion d'organisme nuisible**



## Organisme de Quarantaine

### *Chrysanthemum stunt viroid (CSVd)*

Également appelée « Viroïde du rabougrissement du chrysanthème », il s'agit d'une maladie touchant principalement les chrysanthèmes.

Le CSVd se propage lors de la multiplication végétative (greffage ou bouturage de matériel végétal infecté) et par voie mécanique (opération culturale, frottement entre plantes, etc.). Mais, il semble que le CSVd, à l'inverse de nombreux autres viroïdes, ne se dissémine pas par l'intermédiaire d'insectes vecteurs.



Crédit : OEPP

Le taux de transmission du CSVd aux graines, pollen et tubercules est variable selon les espèces végétales, et faible dans le cas des chrysanthèmes. Le CSVd résiste à des conditions environnementales extrêmes : il peut survivre 2 ans dans des tissus végétaux secs, il résiste à la congélation et n'est désactivé qu'à des températures supérieures à 90 °C. Toutes ces propriétés font du viroïde un agent pathogène particulièrement contagieux. Les viroïdes peuvent se propager sans symptômes apparents chez un hôte, mais peuvent se révéler très graves chez un autre.

Auprès les fleuristes, il s'agit d'une maladie d'importance économique. En effet, environ 30% des chrysanthèmes des fleuristes sont porteurs de la maladie. Cependant, même quand les symptômes sont présents, la comparaison avec une plante saine ne permet pas toujours de confirmer le diagnostic, qui ne peut d'ailleurs s'établir en général que par test sur des hôtes expérimentaux.

Les symptômes apparaissent tardivement après l'infection, avec une période d'incubation de 2 à 3 mois selon le cultivar. Certaines plantes contaminées peuvent rester asymptomatiques ou ne présenter que de légers symptômes. La sévérité de la maladie dépend de la température et des conditions de luminosité : une forte intensité lumineuse et des températures comprises entre 26 et 29 °C sont les conditions les plus favorables au développement des symptômes chez les chrysanthèmes.



Crédit : OEPP



Crédit : OEPP

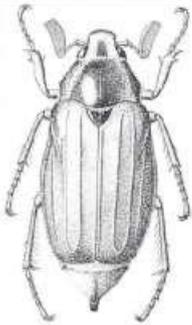
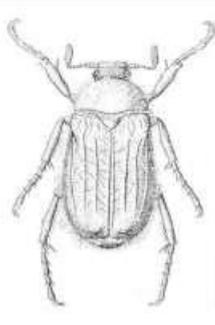
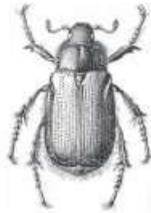
En général, les plantes infectées fleurissent précocement, cet effet augmente d'ailleurs avec le temps : chez les plantes issues de plantes-mères malades, la précocité est moindre la première année (quelques jours) que l'année suivante (jusqu'à 3 semaines et plus). Les fleurs sont moins abondantes et atrophiées, et leur couleur peut être délavée. Les plantes infectées l'été précédent produisent bien moins de pousses latérales au printemps suivant. Le nombre et la taille des feuilles sont réduits et, chez certains cultivars, on observe des gaufrures, la surface des feuilles étant ondulée ou froissée avec des taches vert jaunâtre associées. Les tiges deviennent très cassantes et se détachent facilement aux points de ramification.

En cas de détection, il faut éliminer les végétaux contaminés. Toute plante contaminée doit être éliminée par incinération. En raison de l'efficacité de la transmission du viroïde de plante à plante, il est recommandé d'éliminer également les plantes adjacentes. Les outils et vêtements utilisés lors de cette opération devront être désinfectés.

**→ En cas de détection le signalement est obligatoire auprès du SRAL et/ou de FREDON Grand Est**



## Focus hannetons

Nom en français Nom en latin Nom en allemand	Hanneton commun <i>Melolontha melolontha</i> Feld-Maikäfer	Hanneton de la St. Jean <i>Amphimallon solstitialis</i> Junikäfer / Brachkäfer	Hanneton horticole <i>Phyllopertha horticola</i> Gartenlaubkäfer
Dessin de l'insecte adulte			
Longueur adulte	25 - 30 mm	15 - 19 mm	8 - 10 mm
Longueur larves - été, 1 <sup>ère</sup> année - automne, 2 <sup>ème</sup> année - printemps, 3 <sup>ème</sup> an.	10 - 20 mm 30 - 35 mm 40 - 50 mm	10 - 30 mm ----- -----	10 - 20 mm ----- -----
Cycle de développement	3 ans	2 ans	1 an
Vol	mi avril à début mai vol du soir	juin à août vol du soir	début mai à début juin vol de jour

Source : M. Michel HORNER, Office phytosanitaire cantonal de Neuchâtel

## Observations

Des larves de hannetons ont été observées à Rethel (08), Châlons-en-Champagne (51), Cormontreuil (51), Reims (51), Tinqueux (51), Verzenay (51).

## Hanneton de la Saint-Jean

### Description

Le hanneton de la Saint-Jean, *Amphimallon solstitialis*, était jadis l'espèce la plus répandue et la plus nuisible après le hanneton commun *M. melolontha*. Il est un peu plus petit. L'adulte mesure 2 cm de long, avec un corps brun-jaune, et porte une pubescence (présence de poils) fauve serrée. Sur le côté des élytres, on remarque des lignes de grandes soies dressées. La larve est plus petite que celle du hanneton commun : elle ne fait que 2,5 cm de long à son complet développement. L'année de la nymphose est celle de la sortie. Le cycle évolutif de cette espèce est de deux ans. Les adultes, formés à la fin du printemps, ne restent enfouis que quelques jours avant d'émerger. Ils attendent le soir d'une belle journée chaude. Les sorties peuvent s'échelonner de juin à août mais s'observent le plus souvent fin juin aux alentours de la Saint-Jean (24 juin), d'où le nom de ce hanneton. Cette période du solstice d'été (21 juin) donne son nom scientifique à l'espèce. Comme pour le hanneton commun, les vols ont lieu au crépuscule en direction des arbres. Mais les adultes, s'ils s'y accouplent, s'alimentent très peu voire pas du tout. Cette espèce n'est donc pas nuisible par ses adultes, seulement par ses larves. La ponte a lieu deux semaines après la sortie de terre et l'accouplement. Les jeunes larves éclosent au bout d'un mois, en août-septembre. Elles restent dans le sol où elles passeront l'hiver.

### Symptômes et analyse de risque

C'est l'année suivant le vol que les larves sont le plus susceptibles d'endommager les cultures, avant d'hiberner de nouveau. A la sortie de cette hibernation, la période d'activité des larves est relativement courte puisque la nymphose a lieu en mai-juin. Et le cycle recommence !



Crédit : P. HESSE



## | Hanneton horticole

### Description

Le hanneton horticole, *Phyllopertha horticola*, est un insecte de l'ordre des Coléoptères. Il mesure moins d'un centimètre et se différencie par la couleur vert métallique de son thorax. Cette espèce présente une génération par an, avec un vol des adultes de fin mai à fin juin, par temps ensoleillé. Les œufs sont déposés dans le sol, entre 5 et 20 cm de profondeur.

### Symptômes et analyse de risque

Dès juillet les premières larves apparaissent et vont se nourrir de graminées, légumineuses ou de racines d'arbre avant d'hiberner. L'importance des dégâts de ces vers blancs varie avec les conditions climatiques : plus l'année qui suit celle de l'envol des hannetons est sèche, moins les végétaux seront en mesure de résister à l'impact de la déprédation des larves. Le seuil de nuisibilité va donc dépendre de l'état hydrique de la plante, de sa vigueur et de la fertilité du sol. Il est en moyenne de 30 larves au mètre carré de prairie.



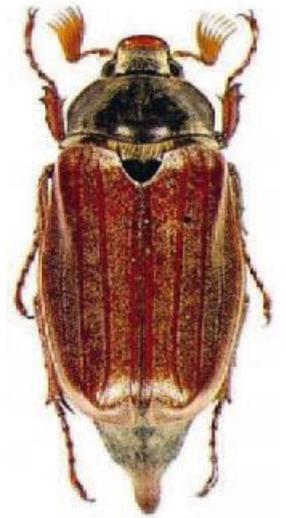
## | Hanneton commun

### Description

Le hanneton commun, *Melolontha melolontha*, est un insecte de l'ordre des Coléoptères, causant des dégâts par sa larve qui peut atteindre de 20 à 50 mm suivant le stade. Celle-ci est communément appelée « ver blanc » à cause de sa couleur blanchâtre et de sa forme recourbée en arc avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre à l'opposé d'une grosse tête marron munie de mandibules, avec les pattes situées juste en dessous sur le thorax. L'adulte est de couleur brune et mesure 2 à 3 cm de long pour 1 cm de large. Son cycle de développement s'étale sur 36 mois, avec une émergence groupée des adultes, conduisant à d'impressionnants vols en mars-avril tous les 3 ans après hibernation à grande profondeur dans le sol dans les coques de nymphose.

### Symptômes et analyse de risque

Les dégâts sont causés par les larves qui sectionnent les racines et creusent des galeries dans les tubercules. Les pertes en micro-foyers peuvent être importantes.



## | Prophylaxie et lutte biologique

Ces mesures concernent les trois espèces de hanneton précédemment décrites.

- Lutte mécanique: Les larves sont très sensibles aux chocs et à la déshydratation. En se nourrissant des racines, les vers blancs se tiennent dans la couche superficielle du sol tout l'été. C'est à ce moment-là qu'un travail mécanique aura le plus d'efficacité. Le piétinement du bétail peut également réduire les populations en détruisant les œufs et très jeunes larves. En retardant la date de première coupe l'année du vol des hannetons, ou en calibrant la hauteur de coupe à plus de 10 cm, on limite les sites de pontes.
- Lutte biologique : favoriser la présence de prédateurs et parasitoïdes naturels (fourmis, guêpes, mouches, oiseaux, chauve-souris...).



## | Organisme de Quarantaine Prioritaire : *Popilia japonica*

Le scarabée japonais (*Popilia japonica*) n'a pas encore été détecté en France mais est déjà présent aux frontières. Sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union Européenne.

Pour plus de détails concernant cet organisme, reportez-vous au BSV JEVI n°2, en page 3. **Pour le consulter : [cliquez ici](#).**



### | Planning de formations sur l'ambroisie

La gestion de l'ambroisie représente **un véritable enjeu de santé publique**. Aujourd'hui, cette **plante invasive très allergisante** figure sur la liste des espèces dont **la prolifération constitue une menace pour la santé humaine**, en référence au décret n° 2017-645 du 26 avril 2017.

Depuis 2017, **FREDON Grand Est** est chargée par l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, de piloter le plan d'actions et de coordonner la lutte collective contre l'ambroisie jusqu'en 2023. Ce plan d'actions s'appuiera notamment sur **des réseaux de référents au niveau des collectivités, des gestionnaires d'espaces et de linéaires, ainsi que du monde agricole**. Apprenez à reconnaître cette plante, les techniques de lutte et les précautions à prendre lors d'une des formations proposées cette année.

#### Formations en présentiel

- Le **16 novembre** à Reims (51), de 9h à 12h
- Le **5 décembre** à Scherwiller (67), de 14h à 17h
- Le **6 décembre** à Riedisheim (68), de 13h30 à 16h30
- Le **13 décembre** à Rémilly (57), de 9h à 12h

#### Formations en visioconférence

- Le **15 novembre**, de 9h à 12h
- Le **6 décembre**, de 9h à 12h



Credit : V. TADDEI

#### Renseignements et inscription

Ces formations sont ouvertes à tous, alors que vous soyez élus, agent, gestionnaire d'espaces, de linéaires ou particulier vous pouvez vous-y inscrire ! De plus que ces formations sont totalement gratuites.

Pour plus d'informations et le bulletin d'inscription : [cliquez ici](#).



### | Tenthrède défeuillante des rosiers

#### Observation

Des larves de tenthrèdes défeuillantes des rosiers ont été observées à Nancy (54).

#### Description et symptômes

Il existe plusieurs espèces de tenthrèdes. Les larves ressemblent globalement à une chenille. Elles se distinguent des chenilles par le nombre de paires de fausses pattes. En effet, la chenille (larve de lépidoptère) possède au plus 5 paires de fausses pattes contrairement à la larve de tenthrède qui en compte entre 6 et 9. Leurs couleurs sont variables d'une espèce à l'autre allant du noir au jaune, en passant par le vert, l'orange, etc. L'adulte est un hyménoptère. Les couleurs sont variables en fonction de l'espèce. Suivant les espèces, les larves découpent les couches supérieure ou inférieure de l'épiderme des feuilles.



Crédit : G. FRIEDRICH

#### Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte mécanique : Biner le sol au pied de rosiers à la fin du mois de septembre.
- Lutte biologique : Retirer les larves de tenthrèdes à la main, ou bien avec de l'eau sous pression.

### | Attaques de punaises

#### Observation

Les attaques de punaises vertes, continuent et ont été observées sur haricots et tomates sur la commune de Saint-Max (54).

#### Description et symptômes

La punaise verte, ou *Nezara viridula*, peut se développer aux dépens de nombreuses plantes hôtes. Elle réalise deux générations par an. La première est réalisée sur diverses cultures hôtes à partir de mars/avril. Les femelles peuvent pondre plusieurs centaines d'oeufs, par plaques de 30 à 80 oeufs, sur la face inférieure des feuilles. Les larves passent par 5 stades de couleurs variées. Les punaises passent ensuite l'hiver sous forme adulte. Les dégâts sont liés aux prélèvements alimentaires effectués par les adultes et les larves sur les organes de la plante, surtout les gousses et les graines. Il s'ensuit : une perte de rendement par avortement de gousses, de graines, diminution du poids des graines, une chute de la qualité germinative des graines, un risque de transport de maladies fongiques, bactériennes ou virales, une instabilité des graines au stockage.



Crédit : B. MARTIN

#### Prophylaxie et lutte biologique

Dès les premières observations, retirer manuellement les punaises des végétaux infestés.



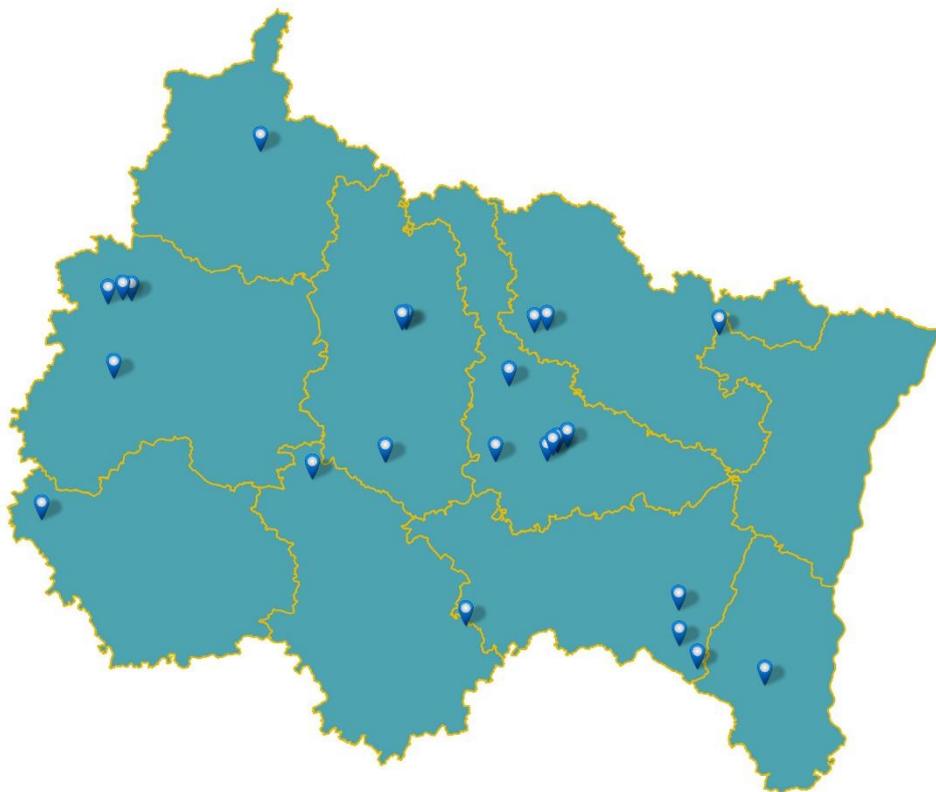
Crédit : B. MARTIN



## Le réseau JEVI en Grand Est

Le réseau d'épidémiosurveillance dans le Grand Est s'appuie sur les **observations de problèmes sanitaires sur végétaux** faites par des agents de l'Etat et de FREDON Grand Est, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la **Surveillance Biologique du Territoire**. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc **important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir**.

Dans le cadre de ce BSV JEVI, nous sommes toujours à la **recherche d'observateurs** afin de constituer notre réseau. Que vous soyez **particuliers**, **professionnels** ou **acteurs de collectivités**, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.



*Cartographie du réseau des observateurs pour le BSV JEVI Grand Est en 2022.*

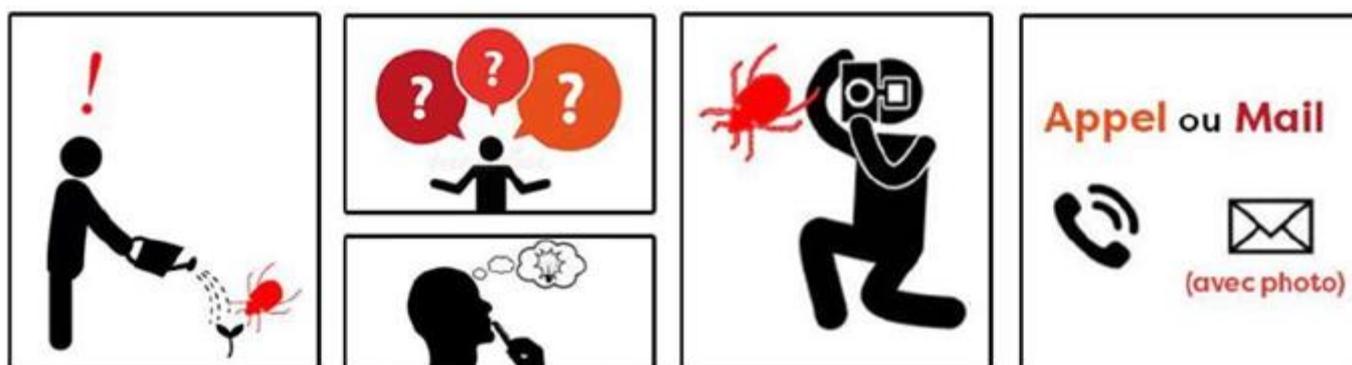
### **Vous souhaitez devenir observateur ?**

C'est encore possible, alors n'hésitez plus et rejoignez le réseau en [cliquant ici](#).



## Suspicion d'organisme nuisible

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est un organisme à vocation sanitaire spécialisé dans le végétal, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts.

**Observations :** Rethel (08), Châlons-en-Champagne (51), Cormontreuil (51), Reims (51), Tinquex (51), Verzenay (51), Nancy (54) et Saint-Max (54).

**Rédaction et animation :** FREDON Grand Est

**Directeur de la publication :** DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 19 octobre 2022 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - [vanille.taddei@fredon-grandest.fr](mailto:vanille.taddei@fredon-grandest.fr)

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

 **FREDON  
GRAND EST**